

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0029917

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 92.66

Société : RA.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HAATAoui DRISS

Date de naissance : 04/01/53

Adresse : DNA - N° 201 - DARWA

Tél. : 062226473 Total des frais engagés : 554,70 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdeljalil NAAMANE  
Médecine Générale  
ECHOGRAPHIE  
Bloc O N° 12 - Déticuo  
19 MAI 2023 Tel: 05 22 53 25

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : MARZAK JELAOUDI Age: 59

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bonheur

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 30/04/23 Le : 31/04/23

Signature de l'adhérent(e) : 



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19 MAI 2023	SG	1	160,50	Dr. Abueljalil NABIL Médecine Générale ECH.O N° 122532825 Abueljalil NABIL Médecine Générale ECH.O N° 122532825
22 MAI 2023	SG	1	6	Dr. Abueljalil NABIL Médecine Générale ECH.O N° 122532825 Abueljalil NABIL Médecine Générale ECH.O N° 122532825

#### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien PHARMACIE MORSLI LOT 00000000000000000000000000000000	Date 19/05/2023	Montant de la Facture 184,70 D.H.
<del>PHARMACIE MORSLI LOT 00000000000000000000000000000000</del>	<del>INPE:06210471F 30/05/2023</del>	<del>250,80 D.H.</del>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Résignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>INPE:062104715</i>			

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

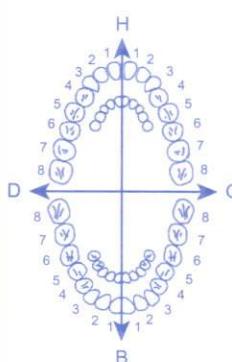
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Abdeljalil Naamane**

Docteur en Médecine  
Echographie

Bloc Q N° 12 - Deroua  
Tél.: 05 22 53 28 25  
Visite à Domicile

عبد الجليل نعeman

دكتور في الطب  
الفحص بالصدى

بلوك ك رقم 12 - الدروة  
الهاتف : 05 22 53 28 25  
زيارة في المنزل

## ORDONNANCE

30 MAI 2023

Deroua, le : ..... الدروة في :

N<sup>o</sup> MAR ZAK, IFTAHOUAT

50,60

princi B pte



PHARMACIE MORSLI  
LOT ONA N°20 DEROUA  
TEL 05 22 51 51 90  
Gsm. 06 57 64 20 88

133,00

mesne

25



14,40

Hypnot



52,80

paracet am



250,80

dect zp bry  
rel f

✓

Dr. Abdeljalil NAAMANE  
Médecine Générale  
ECHOGRAPHIE  
Bloc "Q" N° 12 Deroua  
Tél: 05 22 53 28 25

PRINCI-B FORT  
30 comprimés entrepôts



6 118000 180234

PPV

LOT

PER

LOT 211481  
EXP 04/2024  
PPV 52.80DH

50,60

PARANTAL® 1g

10 SUPPOSITOIRES

PPV 14DH40      EXP 09/2024  
LOT 29026 2

OEDES 20mg  
14 gélules



Arcoxia 90 mg  
7 comprimés  
P.P.V : 133,00 DH  
Distribué par MSD Maroc  
AMM 452/16 DMP/21/NTO  
710916-1

3881

6 118001 160044

يعتنى  
30° C

مختبرات

A MAROC

6 118000 033257



**Abdeljalil Naamane**

عد الجليل نعمان

Docteur en Médecine

دكتور في الطب

## Echographie

الفحص بالصدى

Bloc Q N° 12 - Deroua

الدروة - رقم 12 - كوكب

Tél.: 05 22 53 28 25

2532825

## Visite à Domicile

زنادقة في المتنزه

## **ORDONNANCE**

الدروة في : ..... 19 MAI 2023 ..... Deroua, le :

19 MAI 2023

2. MARZAK, ICHA Djour

3x24,30  
72,90

52,90

30,10

28,80

184,70

30

70

15

15

bu Solu Med kol  
young (3 Boute)

SP

PHARMACIE MORSLI  
LOT ONA N°20 DEROUA  
TEL 05 22 51 51 90  
Gsm. 06 57 54 20 88

Dr. Abdeljalil NAAMANE  
Médecine Générale  
ECHOGRAPHIE  
Bloc D° N° 12 - Deroua  
Tél: 05 23 53 28 25

**xénid 100mg**  
10 suppositoires

